

TRIBUNAUX

A COURS D'ASSISES

Vidé le 10 mars de la session extraordinaire du Conseil d'assises du Nord, qui s'ouvre à Douai, le bûcheron Jean Gouraud, accusé d'avoir tué son père et sa mère, a été condamné à mort par M. Chiffaud et M. Audouin, juges.

Lundi 9 mars. — Ministère public. M. Dugay, avocat général. — 1^{re} affaire : Courcy et Bourg à Roubaix. Julian Vuylenecq et son épouse à Bourg. — 2^{me} affaire : L'Assassinat d'Emmanuel Audruet Gillet.

Mardi 10 mars. — Ministère public. M. Pied, 1^{er} assesseur. Meurtre à La Madeleine. Godeau-Berthier à Lomme.

Mercredi 11 mars. — Min. pub. M. Boussoz. — 3^{me} affaire : Mons. — 4^{me} affaire : Assassinat à Banteux. J.-B. Ardquin, Louis Bourdin. — 5^{me} affaire : 8 semaines.

Le 12 mars. — Min. pub. M. Piatte. — 1^{re} affaire : Béni-Saf à Alger. Lucien Devos. — 5^{me} affaire : Blessures volontaires à Roubaix. Arthur Vandermere. — 6^{me} affaire : Robinet.

Vendredi 13 et samedi 14. — Min. pub. M. Piatte. — 7^{me} affaire : Compétition dans la région de Valenciennes. Victor Thors, Georges Dubois. — 8^{me} affaire : Jeanne Julian Etienne et Leon Longuet. — 9^{me} affaire.

TRIBUNAL BORRÉENNEL DE LILLE

Auditions du 5 mars 1908

Vœu de suicide à Tournecque

Il s'agit du vol d'une chaufferie qui fut commis en août 1907 chez M. Maesens, négociant à Tournecque. Le cambrioleur qui avait été arrêté à Armentières par M. Meurens, inspecteur industriel à Tournecque, avait été mis en dépôt par le chef d'œuvre, qui était alors bûcheron. Ce dernier avait eu à son service un nommé Alfred Bussel, âgé de 28 ans, homme de poème à Tournecque, qui connaît le vol avec certitude. Victor Bussel, 34 ans, bûcheron à Tournecque. Ces deux individus, avec leurs complices, J.-B. Cusson, 34 ans, maréchal à Tournecque, et J.-B. Desbouvries, 26 ans, coiffeur à Tournecque, furent jugés à une précédente audience. Bussel, condamné à deux ans de prison et cinq ans d'amortissement de séjourn, fut innocenté au jugement. Bussel, 34 ans, bûcheron, fut condamné à deux ans de prison et cinq ans d'amortissement de séjourn. Le Tribunal a maintenu le jugement et la condamnation de deux ans d'amortissement et cinq ans d'amortissement de séjourn.

Bussel, 34 ans, fait également opposition à un jugement du 10 octobre qui l'a condamné à six mois de prison pour vœu de matras et dérobade.

En compagnie d'un nommé Van Eckout, il s'introduit par effraction dans le magasin de M. Coquelle, charpentier à Roncq, où il s'empare de trois matras et d'oreillers. Malgré l'interdiction faite à tout le monde de Van Eckout à participer au vol, le Tribunal a maintenu la condamnation de deux ans d'amortissement et cinq ans d'amortissement de séjourn.

Le 1^{er} Mars, au cours d'un réunion chez elle, dans la soirée, Mme Decock, maréchale à Bailleul, et Cornilla, s'aperçut que sa partie avait été fracassée et qu'en l'île avait volé sa machine, une horloge et une petite serrure d'argent.

Plainte fut déposée entre les mains du préfet de-champagne Nollet. Mais il ne pouvait découvrir le voleur, qui se trouvait dans la ville. Il garda, à son avis, un individu chassé d'après qu'il sortait en courant d'un côté de maison. Reconnaissant un repaire de justicier dangereux, Henri Maertens, 26 ans, journalier à l'arrét, Martens qui était très frappé d'agressivité et d'appétit d'orpaillage, le menaçant de le faire écraser. Martens fut arrêté et condamné à 10 mois de prison.

Le 2 Mars, Martens fut fouillé, fut trouvé porteur de la montre de Mme Decock. Il fut poursuivi pour complicité de vol.

Pour se disculper il raconte avoir trouvé la montre. Il jure ses grands dieux qu'il était incapable de voler. Son dossier judiciaire ne contient rien de plus sérieux que ce vol. Martens vient de purger 5 ans de prison pour vol.

Un tannementre à Roubaix

entre tramway et camion-automobile

Maurice Chevrel, 26 ans, conducteur d'autobus à Paris, conduisait le 25 janvier un camion automobile. Il se trouvait dans la rue Saint-Vincent-Paul suivant une file de tramways. Ne parvenant pas à éviter de tomber dans une autre file, il fut renversé par un camion-tramway. Mais le tramway vint à sa rencontre. Chevrel vit pour se dégager la partie arrière de son camion et réussit à se dégager. Il fut renversé par un autre camion-tramway. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Louis où il mourut le lendemain.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Faubourg de Roubaix, 124.

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Mme Coquelle obtiennent une remise de 5 francs pour l'assurance.

Auguste Urbain BARROIS

Filateur de Coton

décédé à Lille, dans sa 41^e année, administré des Sacrements de Notre Dame la Sainte Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à son enterrement et à assister aux funérailles qui auront lieu le vendredi 10 mars, à 11 h, à l'église Saint-Maurice des Champs, et paroisse d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé dans le caveau de la famille.

Les Veillées, Matines et Laudes seront chantées la veille, à 5 h du soir.

L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Weymuller, près de l'église.

Plainte fut déposée entre les mains du préfet de-champagne Nollet. Mais il ne pouvait découvrir le voleur, qui se trouvait dans la ville. Il garda, à son avis, un individu chassé d'après qu'il sortait en courant d'un côté de maison. Reconnaissant un repaire de justicier dangereux, Henri Maertens, 26 ans, journalier à l'arrét, Martens qui était très frappé d'agressivité et d'appétit d'orpaillage, le menaçant de le faire écraser. Martens fut arrêté et condamné à 10 mois de prison.

Le 2 Mars, Martens fut fouillé, fut trouvé porteur de la montre de Mme Decock. Il fut poursuivi pour complicité de vol.

Pour se disculper il raconte avoir trouvé la montre. Il jure ses grands dieux qu'il était incapable de voler. Son dossier judiciaire ne contient rien de plus sérieux que ce vol.

Martens vient de purger 5 ans de prison pour vol.

Un tannementre à Roubaix

entre tramway et camion-automobile

Pierre Vandervelde, 27 ans, appartenant à Roubaix, le 11 février, jugea que une pièce de camion-automobile, placée sur la charnière qui supporte la piste et Vandervelde fut condamné à 10 mois de prison.

Après plusieurs tentatives, il réussit à dérober la partie arrière de son camion et réussit à se dégager. Il fut renversé par un autre camion-tramway. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Louis où il mourut le lendemain.

Le 1^{er} Mars, Martens fut fouillé, fut trouvé porteur de la montre de Mme Decock. Il fut poursuivi pour complicité de vol.

Pour se disculper il raconte avoir trouvé la montre. Il jure ses grands dieux qu'il était incapable de voler. Son dossier judiciaire ne contient rien de plus sérieux que ce vol.

Martens vient de purger 5 ans de prison pour vol.

Un tannementre à Roubaix

entre tramway et camion-automobile

Pierre Vandervelde, 27 ans, appartenant à Roubaix, le 11 février, jugea que une pièce de camion-automobile, placée sur la charnière qui supporte la piste et Vandervelde fut condamné à 10 mois de prison.

Après plusieurs tentatives, il réussit à dérober la partie arrière de son camion et réussit à se dégager. Il fut renversé par un autre camion-tramway. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Louis où il mourut le lendemain.

Le 1^{er} Mars, Martens fut fouillé, fut trouvé porteur de la montre de Mme Decock. Il fut poursuivi pour complicité de vol.

Pour se disculper il raconte avoir trouvé la montre. Il jure ses grands dieux qu'il était incapable de voler. Son dossier judiciaire ne contient rien de plus sérieux que ce vol.

Martens vient de purger 5 ans de prison pour vol.

Un tannementre à Roubaix

entre tramway et camion-automobile

Pierre Vandervelde, 27 ans, appartenant à Roubaix, le 11 février, jugea que une pièce de camion-automobile, placée sur la charnière qui supporte la piste et Vandervelde fut condamné à 10 mois de prison.

Après plusieurs tentatives, il réussit à dérober la partie arrière de son camion et réussit à se dégager. Il fut renversé par un autre camion-tramway. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Louis où il mourut le lendemain.

Le 1^{er} Mars, Martens fut fouillé, fut trouvé porteur de la montre de Mme Decock. Il fut poursuivi pour complicité de vol.

Pour se disculper il raconte avoir trouvé la montre. Il jure ses grands dieux qu'il était incapable de voler. Son dossier judiciaire ne contient rien de plus sérieux que ce vol.

Martens vient de purger 5 ans de prison pour vol.

Un tannementre à Roubaix

entre tramway et camion-automobile

Pierre Vandervelde, 27 ans, appartenant à Roubaix, le 11 février, jugea que une pièce de camion-automobile, placée sur la charnière qui supporte la piste et Vandervelde fut condamné à 10 mois de prison.

Après plusieurs tentatives, il réussit à dérober la partie arrière de son camion et réussit à se dégager. Il fut renversé par un autre camion-tramway. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Louis où il mourut le lendemain.

Le 1^{er} Mars, Martens fut fouillé, fut trouvé porteur de la montre de Mme Decock. Il fut poursuivi pour complicité de vol.

Pour se disculper il raconte avoir trouvé la montre. Il jure ses grands dieux qu'il était incapable de voler. Son dossier judiciaire ne contient rien de plus sérieux que ce vol.

Martens vient de purger 5 ans de prison pour vol.

Un tannementre à Roubaix

entre tramway et camion-automobile

Pierre Vandervelde, 27 ans, appartenant à Roubaix, le 11 février, jugea que une pièce de camion-automobile, placée sur la charnière qui supporte la piste et Vandervelde fut condamné à 10 mois de prison.

Après plusieurs tentatives, il réussit à dérober la partie arrière de son camion et réussit à se dégager. Il fut renversé par un autre camion-tramway. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Louis où il mourut le lendemain.

Le 1^{er} Mars, Martens fut fouillé, fut trouvé porteur de la montre de Mme Decock. Il fut poursuivi pour complicité de vol.

Pour se disculper il raconte avoir trouvé la montre. Il jure ses grands dieux qu'il était incapable de voler. Son dossier judiciaire ne contient rien de plus sérieux que ce vol.

Martens vient de purger 5 ans de prison pour vol.

Un tannementre à Roubaix

entre tramway et camion-automobile

Pierre Vandervelde, 27 ans, appartenant à Roubaix, le 11 février, jugea que une pièce de camion-automobile, placée sur la charnière qui supporte la piste et Vandervelde fut condamné à 10 mois de prison.

Après plusieurs tentatives, il réussit à dérober la partie arrière de son camion et réussit à se dégager. Il fut renversé par un autre camion-tramway. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Louis où il mourut le lendemain.

Le 1^{er} Mars, Martens fut fouillé, fut trouvé porteur de la montre de Mme Decock. Il fut poursuivi pour complicité de vol.

Pour se disculper il raconte avoir trouvé la montre. Il jure ses grands dieux qu'il était incapable de voler. Son dossier judiciaire ne contient rien de plus sérieux que ce vol.

Martens vient de purger 5 ans de prison pour vol.

Un tannementre à Roubaix

entre tramway et camion-automobile

Pierre Vandervelde, 27 ans, appartenant à Roubaix, le 11 février, jugea que une pièce de camion-automobile, placée sur la charnière qui supporte la piste et Vandervelde fut condamné à 10 mois de prison.

Après plusieurs tentatives, il réussit à dérober la partie arrière de son camion et réussit à se dégager. Il fut renversé par un autre camion-tramway. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Louis où il mourut le lendemain.

Le 1^{er} Mars, Martens fut fouillé, fut trouvé porteur de la montre de Mme Decock. Il fut poursuivi pour complicité de vol.

Pour se disculper il raconte avoir trouvé la montre. Il jure ses grands dieux qu'il était incapable de voler. Son dossier judiciaire ne contient rien de plus sérieux que ce vol.

Martens vient de purger 5 ans de prison pour vol.

Un tannementre à Roubaix

entre tramway et camion-automobile

Pierre Vandervelde, 27 ans, appartenant à Roubaix, le 11 février, jugea que une pièce de camion-automobile, placée sur la charnière qui supporte la piste et Vandervelde fut condamné à 10 mois de prison.

Après plusieurs tentatives, il réussit à dérober la partie arrière de son camion et réussit à se dégager. Il fut renversé par un autre camion-tramway. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Louis où il mourut le lendemain.

Le 1^{er} Mars, Martens fut fouillé, fut trouvé porteur de la montre de Mme Decock. Il fut poursuivi pour complicité de vol.

Pour se disculper il raconte avoir trouvé la montre. Il jure ses grands dieux qu'il était incapable de voler. Son dossier judiciaire ne contient rien de plus sérieux que ce vol.

Martens vient de purger 5 ans de prison pour vol.

Un tannementre à Roubaix

entre tramway et camion-automobile

Pierre Vandervelde, 27 ans, appartenant à Roubaix, le 11 février, jugea que une pièce de camion-automobile, placée sur la charnière qui supporte la piste et Vandervelde fut condamné à 10 mois de prison.

Après plusieurs tentatives, il réussit à dérober la partie arrière de son camion et réussit à se dégager. Il fut renversé par un autre camion-tramway. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Louis où il mourut le lendemain.

Le 1^{er} Mars, Martens fut fouillé, fut trouvé porteur de la montre de Mme Decock. Il fut poursuivi pour complicité de vol.

Pour se disculper il raconte avoir trouvé la montre. Il jure ses grands dieux qu'il était incapable de voler. Son dossier judiciaire ne contient rien de plus sérieux que ce vol.

Martens vient de purger 5 ans de prison pour vol.

Un tannementre à Roubaix

entre tramway et camion-automobile

Pierre Vandervelde, 27 ans, appartenant à Roubaix, le 11 février, jugea que une pièce de camion-automobile, placée sur la charnière qui supporte la piste et Vandervelde fut condamné à 10 mois de prison.

Après plusieurs tentatives, il réussit à dérober la partie arrière de son camion et réussit à se dégager. Il fut renversé par un autre camion-tramway. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Louis où il mourut le lendemain.